

Le règlement de l'Appel à idées

Article 1 – ORGANISATEUR

L'association SOCIETAL ANGELS a décidé de lancer un appel à idées pour réussir la transition alimentaire et encourager de nouvelles initiatives et concepts (pour comprendre ce que recouvre le mot « idée » tel que nous l'avons acté, rendez-vous en **page 1** de la présentation de l'Appel à idées).

Article 2 – PARTICIPANTS

L'appel à idées est ouvert à toutes personnes morales de droit privé ou public ainsi qu'à des personnes physiques. Il adresse toutes les idées de conception, création, animation, information, formation, production, transformation ou distribution. Il concerne tous les acteurs transverses du secteur de l'alimentation ou autre dès lors que ceux-ci contribuent ou souhaitent contribuer à la transition alimentaire. C'est-à-dire faire évoluer et imaginer dans ce secteur de nouveaux modes de production, consommation, communication, création, valorisation, etc.

Article 3 – OBJET DE L'APPEL À IDÉES

L'appel à candidats a pour objet d'identifier et sélectionner des porteurs d'idées en recherche de financement pouvant être présentés aux membres de l'Association SOCIETAL ANGELS. L'objectif de l'appel est de faciliter la réflexion/action dans le domaine de l'alimentation au sens large, d'accompagner les porteurs d'idées et d'accélérer leur développement.

Article 4 – CRITÈRES DE SÉLECTION

SOCIETAL ANGELS sélectionnera les idées sur les critères suivants :

- ◇ Une alimentation saine et équilibrée pour tous, créatrice de liens,
- ◇ Le juste prix de vente et d'achat pour les parties prenantes (producteur, distributeur, consommateur, etc), leur association à la gouvernance de la structure portant l'idée.
- ◇ Une démarche qui favorise l'autonomie alimentaire des territoires,
- ◇ Une alimentation qui respecte l'humain, l'environnement, les sols et le climat :
 - Locale à la fois pour un emploi non délocalisable et qui limite les transports,
 - Antigaspillage,
 - Favorisant la biodiversité, sans intrants chimiques nocifs.
- ◇ Une approche esthétique, sensible, artistique, culturelle et porteuse de sens.
- ◇ La capacité à argumenter clairement et à défendre son idée et son éventuelle réalisation.
- ◇ La capacité de l'idée ou de la structure qui la porte à changer d'échelle, à essaimer, à contribuer à la création d'une filière.

Tous supports complémentaires de présentation de l'idée dans le cadre du dossier de candidature seront les bienvenus (écrits, vidéos, artistiques, etc).

Le règlement de l'Appel à idées (suite)

Article 5 – ORGANISATION DE L'APPEL À IDÉES

L'appel à idées est organisé par l'association SOCIETAL ANGELS et n'engage que ses membres à regarder avec bienveillance les idées proposées. L'association peut s'adjoindre l'expertise de personnalités reconnues dans les domaines concernées pour éclairer ses choix.

Article 6 – LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE

La procédure est la suivante, le porteur d'idée candidat envoie par mail à l'adresse suivante : info@societal-angels.org sa candidature après avoir rempli le formulaire téléchargeable en ligne sur www.fondation-merigot.org ou sur le blog de Patrick MÉRIGOT www.patrick-merigot.com

Toutes les informations relatives au processus de candidature sont expliquées dans le dossier de candidature (rubrique « Comment participer ? »).

- ◇ Le candidat est informé par courriel par l'Association SOCIETAL ANGELS de ses décisions concernant la pré-sélection ou non de son idée. Si la pré-sélection est positive, l'Association SOCIETAL ANGELS peut demander au candidat l'approfondissement de certains éléments pour une instruction plus détaillée, la rencontre avec l'Association SOCIETAL ANGELS et/ou d'éventuels experts. Les candidats pré sélectionnés préparent un pitch de présentation de l'idée en 2 mn.

Article 7 – OBJET DE L'APPEL À IDÉES

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils communiquent et qu'ils devront éventuellement justifier à la demande de l'association SOCIETAL ANGELS.

L'organisation de l'appel à candidat pourra faire l'objet de la part de l'Association SOCIETAL ANGELS d'opération de communication multimédia, notamment sur leur site internet et en direction de la presse écrite, audiovisuelle ou internet et de leurs partenaires.

Cette close est rendue caduque — à la demande argumentée du candidat — pour préserver la confidentialité de son idée.

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'Appel à idées et j'y adhère.
En cochant cette case, je fais foi de ma signature.

Lu et approuvé